

La Lettre des Seniors Halluinois - n° 27

mars - avril - mai 2011

RECONNUS, ACTIFS, CRÉATIFS

Animée par une équipe soudée, dévouée, compétente, l'Association des Seniors Halluinois **assure** et **assume**.

Trois indicateurs montrent que nous sommes **toujours mieux reconnus** :

- **treize associations** adhérentes, plus de 450 adhérents individuels,
- au CLIC, **nous représentons les usagers** et participons au Comité technique et aux travaux de commissions (aide aux aidants, communication, santé).
- cette année encore le **Forum des Associations** au Manège a été apprécié.

L'enquête "**HALLUIN Ville amie des Aînés**" a livré d'intéressantes suggestions pour améliorer encore ce qu'il est possible de faire en direction des "moins jeunes" dans une perspective de partage entre générations.

Actifs et réactifs. En 2010, nous avons confirmé cette attitude et notamment par :

- l'action pour **Haïti**,
- l'engagement d'une réflexion ouverte sur le problème de la **dépendance**,
- l'approfondissement du travail pour l'enquête "**Logement des Aînés**"...

Et tout cela, tandis que les activités programmées continuent et prospèrent.

Ainsi, la création d'un second groupe à la **Danse en ligne**. Et aussi, la sélection de notre Association par la CARSAT (évoquée plus loin) dans le cadre du concours "*Retraités et bénévolat*" et l'obtention d'un prix pour les "**ateliers mémoire**".

Et en 2011 ? Outre le prolongement des opérations existantes et des pistes évoquées en Assemblée Générale : l'action "**Ville Amie des Aînés**", la **Marche** et des parcours fléchés, l'**Estaminet** de la Mémoire, le **Logement** des Aînés (résidence-service) etc., on pourrait envisager l'ouverture de nouveaux ateliers :

- ❖ festival de la soupe,
- ❖ bourse du bénévolat,
- ❖ visite des plus isolés...

"Les vieux", dit Le Chat de Geluck, "sont des jeunes depuis plus longtemps".

C'est une invitation à rester actifs, créatifs. Et pourquoi pas, car c'est l'une des conditions de la reconnaissance.

Le Bureau de l'A.S.H.

HALLUIN – Association des Seniors : roulez jeunesse !

Particulièrement investie dans la vie locale à travers de nombreuses activités proposées aux retraités, l'Association des Seniors vient de recevoir une distinction régionale doublée d'un joli chèque de la part de la CRAM devenue la CARSAT (Caisse de retraite et santé au travail) du Nord-Pas-de-Calais/Picardie. En effet, durant le second semestre 2010 cet organisme a lancé un concours sur le thème : "Retraités et

bénévolat". L'Association des Seniors Halluinois a présenté son dossier en mettant en avant son action récente pour animer des ateliers-mémoire. Cette activité s'inscrit depuis près de deux ans parmi une multitude d'activités. Parmi elles : la danse en ligne, l'aquagym, la marche, l'initiation à l'informatique, la Semaine bleue... Jeudi dernier, les résultats du concours ont été proclamés au siège de la

CARSAT à Villeneuve-d'Asq. L'association des Seniors figurait parmi les sélectionnés. A ce titre, elle a reçu une dotation de 650 €. Cette somme, obtenue en reconnaissance des actions engagées, permettra de financer en partie les investissements nécessaires à son activité. L'association halluinoise, qui a pris cette appellation en 2003, compte pas moins de 450 adhérents. Roulez jeunesse !



Dépendance et Perte d'Autonomie

Des éléments du débat

Deux visions de la vieillesse :

- la "dépendance incapacitaire" : définition plus médicale – cf. grille AGGIR
- la "dépendance lien social" : plus préventive, correctrice des inégalités.

Toutes les personnes âgées ne seront pas "dépendantes au sens incapacitaires" ; seules ces dernières devront payer ?

Les références à connaître (consultables au CLIC et au CCAS) :

- Rapport ROSSO-DEBORD : juin 2010 : mission d'information sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes
- Loi du 27.01.1997 créant la prestation spécifique dépendance (loi PSD)
- Loi du 20.07.2001 relative à l'allocation personnalisée d'autonomie (loi APA)
- Grille (AGGIR) : autonomie gérontologique groupes iso ressources) : 6 groupes suivant le degré d'incapacité physique et psychique des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
Seule l'appartenance aux GIR 1 à 4 ouvre droit à l'APA.
- EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



Dépendance :

Qui doit financer à terme :

une assurance individuelle...

ou la solidarité nationale...

ou un système mixte à imaginer ?



La page des associations

Cette page est ouverte aux associations adhérentes. Elles peuvent, sous leur entière responsabilité, faire connaître leurs positions qui, bien entendu, n'engagent en rien l'Association des Seniors Halluinois.



Les retraités Cfdt nous communiquent leur position :

La dépendance des personnes âgées

La dépendance des personnes âgées

La perte d'autonomie liée à l'âge est l'un des drames de la vieillesse.

La population des plus de 80 ans passera dans notre pays à 4 millions d'ici 2020. Cette forte augmentation entraînera un nombre grandissant de personnes âgées en perte d'autonomie.

Pour l'être humain, garder toutes ses capacités jusqu'à la fin de sa vie est tout à fait légitime. De même qu'est légitime et souhaitable le maintien à domicile pour toute personne dépendante.

C'est devenu un fait de société, et donc, c'est à l'Etat d'y apporter une réponse. Cette responsabilité nationale doit être assurée par une réponse publique collective et solidaire que ne peuvent pas assurer les assurances privées.

Cette prise en charge par les Pouvoirs Publics a été différée à plusieurs reprises. Le Président a annoncé que le dossier allait être ouvert après celui des retraites. Les organisations syndicales de retraités : Cfdt, CGT, CHCC, UNSA et FGR-FP, ont voulu affirmer leurs revendications et exprimer leurs craintes et leur opposition à certaines pistes évoquées récemment. Les moyens actuels de prévention ne sont pas à la hauteur des besoins. Les financements publics ont négligé ce domaine. L'écart ne cesse de grandir entre les intentions officielles et la réalité des politiques menées.

Cette prévention peut revêtir plusieurs formes :

- visites médicales de dépistage
- prévention des chutes
- animations d'ateliers « mémoire »
- prévention portant sur l'audition
- prise en charge spécifique en cas d'hospitalisation

Des mesures doivent être prises pour diminuer le coût à la charge des personnes âgées.

Ce sont toutes ces revendications que les organisations syndicales de retraités portent.

Après l'Assemblée Générale du 18 février 2011 : un Conseil d'Administration et un Bureau renouvelés

Nomination de nouveaux élus au Conseil d'Administration :

- Annie **BAGEIN**
- Christiane **VERKINDÈRE**

Renouvellement des membres du C.A. sortants :

Ont été réélus :

- Marie-Paule **JONCQUIERT**
- Roger **LEROY**
- André **ODOU**
- Solange **QUIVRON**
- Roselyne **VERKINDÈRE**

Sont reconduits dans leurs fonctions au Bureau (C.A. du 21 février 2011)

- ❖ Le Président Yvon **TOMME**
- ❖ Les Vice Présidentes Chantal **BLIECK** et Roselyne **VERKINDÈRE**
- ❖ Les Secrétaires Marie-Françoise **DEBÈVÈRE**
Marie-Jeanne **ÉVERAERT** (adjointe)
- ❖ Les Trésoriers Raymond **MASSAL**
Marie-Madeleine **BOONE** (adjointe)

Est élu :

- ❖ L'archiviste Jean-Paul **QUIVRON**

Didier **DELAHOUSSE** reste le représentant de la municipalité avec Jean-Claude **KLIMANEK** comme suppléant.

Au Bureau, siègent également les animateurs d'activités et de commissions.

Le C.L.I.C. de la Vallée de la Lys tient chaque mardi matin une permanence au C.C.A.S. destinée aux personnes âgées, à la dépendance, à l'aide aux aidants, etc.
Annie **BAGEIN** prend part aux réunions concernant le maintien à domicile.

Samedi 11 février 2011, l'Association a participé au **forum "CAP SANTÉ"** organisé par la municipalité à la Salle Faidherbe.

Le stand **"soupe"** de Ghislain **BERLAND** et des membres du Bureau a connu un énorme succès.

À noter la participation des **"marcheurs tout âge"** pour une **randonnée** d'une heure. Encadrés par Alain **DROUART** et Jean-Paul **QUIVRON**, nous étions 70 participants... qui, sur les conseils de Jean-Marie **GEVAERT**, nous sommes étirés en fin de parcours pour éviter les crampes ! C'était une belle réussite et une expérience à renouveler.

Dernière minute : l'adresse du site de l'Association est légèrement modifiée :
dorénavant, pour y accéder, il faut utiliser l'adresse suivante :

<http://association-des-seniors-halluinois.asso-web.com>